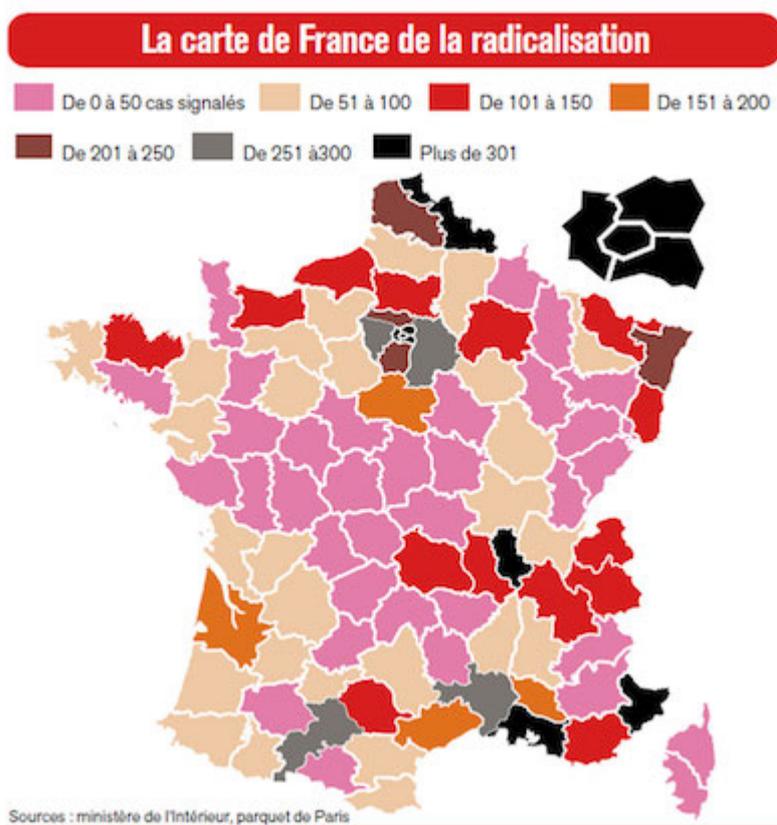


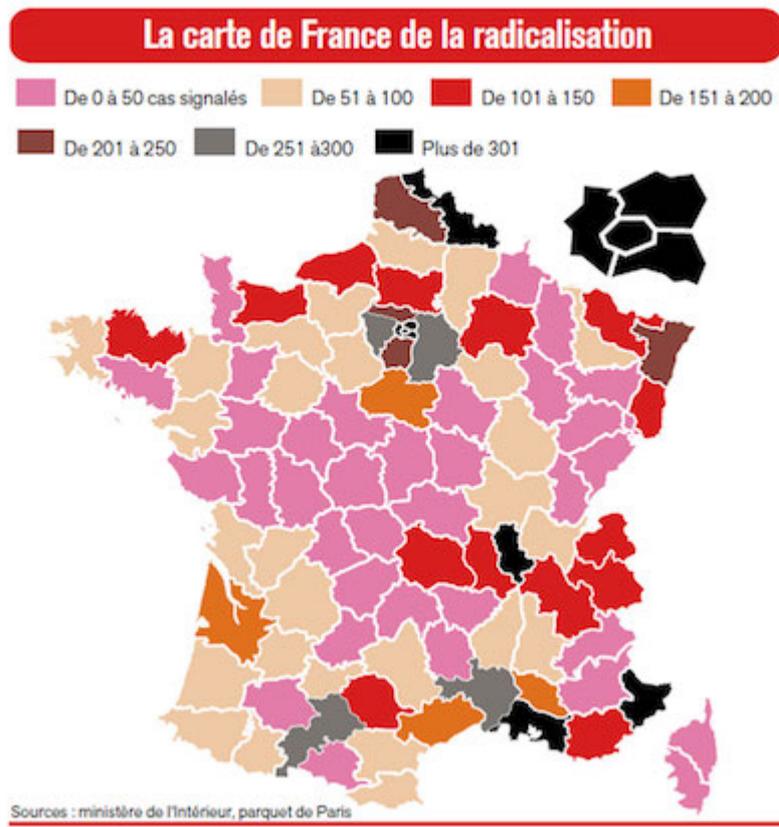
Il y a forcément un rapport entre les radicalisés des Hauts de France et la future mosquée de Roubaix

écrit par Maxime | 11 octobre 2016



Merci pour cette [carte de France des radicalisés](#).

La nouvelle région « Hauts de France » est particulièrement touchée.



Il me semble que cette carte peut être rapprochée d'autres cartes qui ont circulé il y a quelque temps et qui se rapportent à l'implantation des mosquées, notamment celle qui met en rapport l'implantation de mosquées et la présence de djihadistes :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/06/12/plus-il-y-a-de-mosquees-plus-il-y-a-de-djihadistes-la-preuve-avec-la-carte-de-france/>

C'est pourtant à Roubaix que va éclore prochainement une gigantesque mosquée comprenant un minaret de 21 mètres :

<http://www.lavoixdunord.fr/52664/article/2016-10-01/voici-quoi-ressemblera-la-future-mosquee-des-trois-ponts>

A l'époque où fut votée l'interdiction des minarets en Suisse, le journal « le Temps » avait fait une petite enquête d'où il résultait que le plus grand, à Genève, faisait 22 mètres :

<https://www.letemps.ch/suisse/2009/10/23/tour-minaret-dix-questions>

Comme le met en évidence ce document, on est encore loin de la démesure des mosquées d'Algérie ou de Turquie notamment, mais

c'est sans doute lié à une double contrainte : financière et urbanistique. Ces contraintes semblent cependant n'être qu'un obstacle relatif.

S'agissant de la contrainte financière, la construction coûtera entre 3 et 4 millions d'euros, mais le projet sera rapidement réalisé : il semble donc que « l'islam de France » n'a pas de mal à trouver des fonds pour se développer dans notre pays.

Mais est-il vraiment de France, quand l'association culturelle à l'origine du projet prévoit dans ses statuts « **que les membres du conseil d'administration doivent être d'origine marocaine** » ?

C'est une disposition statutaire discriminatoire, mais pas de LDH, Licra etc. pour s'en offusquer...

Le tout s'accompagnera de l'installation d'une école dispensant des cours d'arabe censée permettre de « contrer la radicalisation »...

Quant à l'urbanisme, il a bel et bien freiné l'avancement du projet

: <http://www.nordeclair.fr/info-locale/roubaix-les-trois-ponts-auront-leur-nouvelle-mosquee-ia50b12891n1210153>

Les Roubaisiens auraient pu faire davantage pour empêcher une telle construction, notamment en faisant baisser dans le plan d'urbanisme local la hauteur maximale des nouvelles constructions et ainsi limiter celle des minarets (par exemple, à une hauteur de 10 mètres maximum, comme cela a été jugé en 2012 par le Conseil d'Etat : <http://resistancerepublicaine.com/2016/04/12/lurbanisme-un-outil-precieux-pour-empêcher-la-construction-de-mosques/>).

Il aurait bien sûr fallu le faire de manière préventive, donc prendre les devants...

On pourra finalement relever dans l'article de « La voix du Nord » que « cette mosquée a jeté le trouble en invitant en mars le controversé imam de Brest, Rachid Abou Houdeyfa, avec lequel ne cesse de s'afficher l'un de ses deux imams,

Abdelmonaïm Boussenna, qui fait par ailleurs sur Facebook la promotion d'une marque qui vend des burkinis pour fillette de huit ans.

Ses dirigeants assurent ne pas être au courant, et regrettent ces polémiques « injustes ». « *L'imam de Brest s'est repenti et nous sommes fiers de l'avoir convaincu de le faire* », insiste Mustapha Sedki, vice-président d'Arrahma. Mohamed Wahbi, lui, se veut très clair : « *l'islam n'est pas une religion d'apparence. Le vrai musulman est celui qui ne gêne personne.* »